



**DISCOURS DE ROMANO PRODI, PRESIDENT DE LA COMMISSION
EUROPEENNE, DEVANT LE SENAT ALGERIEN**
(Seul le texte prononcé fait foi)

Alger, le 30 mars 2003

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Ministres

Messieurs les Ambassadeurs,

C'est un grand honneur de m'adresser aujourd'hui à vous ici à Alger en tant que Président de la Commission européenne et aux honorables membres du Conseil de la Nation.

La crise qui affecte lourdement le monde arabe, la Méditerranée et l'Europe a renforcé ma volonté de venir à Alger à votre rencontre. Des pays voisins, et plus encore des peuples amis, doivent être ensemble pour faire face aux répercussions régionales du conflit en cours sur la terre irakienne.

Pour l'immédiat, l'Union européenne est prête à faire le maximum pour soulager matériellement les souffrances des victimes et de tous ceux et celles qui sont touchés par cette guerre. Notre aide sera très bientôt acheminée auprès des populations qui en ont le plus besoin.

Je voudrais dire ici, au nom de la Commission et en mon nom personnel, combien je prends part au deuil des familles des victimes de cette guerre. Je voudrais insister aussi sur l'importance que j'attache au respect de la dignité humaine en toute circonstance, même entre belligérants.

Quelles que soient les conséquences de cette crise, nous devons construire ensemble un avenir commun.

Les relations entre l'Union et l'Algérie doivent en outre constituer non seulement un facteur de stabilité pour notre région, mais aussi un exemple pour la Communauté internationale.

Il y a environ deux ans, j'avais déjà eu le privilège de visiter l'Algérie et de m'entretenir longuement avec le Président Bouteflika.

Entretemps, l'Union a accompli des pas historiques, en décidant de s'élargir à 10 nouveaux pays en 2004 et en passant ainsi de 15 à 25 Etats Membres. De son côté, l'Algérie s'est engagée dans un processus de démocratisation ainsi que de réforme économique.



Notre vie commune doit désormais s'organiser autour de trois idées forces.

D'abord, l'idée que nous devons tirer profit ensemble de la globalisation en organisant nos relations de voisinage.

Ensuite, cette dynamique devra également renforcer le processus d'intégration sub-régionale dans le Maghreb.

Enfin, et dans cette perspective, l'idée que cette relation de voisinage doit être mise à profit pour accompagner le processus de démocratisation et de réforme économique engagé par le Président Bouteflika.

L'Europe élargie, par sa dimension, est naturellement appelée à développer une nouvelle approche envers cette zone que nous appelons « le voisinage » et qui va de la Russie à la Méditerranée. C'est pour cette raison que nous avons proposé un nouveau concept stratégique, visant à bâtir des relations spéciales avec tous et chacun de nos voisins et, en particulier, avec nos partenaires méditerranéens.

Pour ce qui est du voisinage, il ne nous paraît pas concevable, en effet, de construire cette nouvelle Europe en négligeant son « berceau », c'est-à-dire la Méditerranée: tous les pays méditerranéens, et en particulier l'Algérie, sont liés à l'Europe par des traditions, des situations et des intérêts spécifiques. Les nouvelles frontières de l'Europe ne la ferment pas sur elle-même mais doivent être considérées dans une dynamique d'ouverture et de coopération. Chaque voisin déterminera librement l'intensité et le rythme de cette relation, à la hauteur des ses ambitions envers l'Union européenne.

Dans ce contexte, nous devons renforcer notre politique euro-méditerranéenne.

A la lumière de notre expérience d'un demi-siècle d'intégration, nous proposons de réaliser un nouveau régionalisme, politique, économique, social et culturel qui, j'en suis convaincu, deviendra un modèle pour le monde entier. Notre objectif est de partager avec les pays méditerranéens « tout sauf les institutions », en réalisant de nouvelles formes d'intégration pour atteindre des objectifs également partagés. Du marché intérieur à l'environnement, de la politique des transports et de l'énergie à celle de la sécurité, nous voulons coopérer de façon toujours plus étroite avec nos partenaires méditerranéens.

Cela implique un développement du dialogue politique, qui s'avère d'autant plus nécessaire dans la phase particulièrement grave que traverse la région méditerranéenne, avec les retombées du conflit en Iraq et la non-résolution du problème de la Palestine. Comme vous le savez, l'Union européenne s'est particulièrement dépensée pour éviter une aggravation du contexte politique palestinien.

Il implique également un nouveau dialogue économique, qui sera utilisé à fond et avec des modalités qui devront évoluer. Prévu à l'origine comme un échange de vues informel, le dialogue économique devra se transformer en un véritable instrument d'analyse de la politique du pays, analyse qui devra déboucher sur un plan d'actions concrètes portant sur les mesures d'ordre économique et législatif à prendre afin d'atteindre les objectifs partagés.



Ce dialogue doit se réaliser également à travers de nouveaux instruments, comme la Facilité euroméditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) de la Banque Européenne d'Investissement, avec en perspective la possibilité de créer une véritable Banque euro-méditerranéenne, aboutissement d'un véritable esprit de partenariat.

Ce nouvel esprit de partenariat économique requiert un véritable dialogue interculturel. L'enjeu est en effet de redéfinir nos relations par une meilleure compréhension mutuelle et des perceptions réciproques objectives et apaisées. Ceci exige que les sociétés civiles, de part et d'autre de la Méditerranée, soient d'abord impliquées dans le partenariat avec l'espoir qu'elles en deviennent à terme des acteurs à part entière.

A cette fin, j'ai réuni un Groupe des Sages, composé de personnalités indépendantes, européennes et méditerranéennes - dont certaines d'origine algérienne - qui est en train de réfléchir sur ces questions. De surcroît, nous avons convenu ensemble, lors de la Conférence euroméditerranéenne des Ministres des affaires étrangères de Valence, de créer une Fondation euroméditerranéenne pour le dialogue entre cultures. Il devient encore plus important pour nous tous ici, et plus urgent pour la communauté internationale, de passer rapidement à la mise en place de cette première institution véritablement partagée entre européens et méditerranéens!

Ces nouvelles orientations doivent se développer à partir du processus de Barcelone dont il faut exploiter toutes les possibilités.

Barcelone a été un accomplissement dont aujourd'hui nous pouvons apprécier l'étendue et le caractère unique. Les eaux de la Méditerranée ont souvent été agitées par les conflits, et c'est dans un rare moment d'accalmie qu'il a été possible de mettre ensemble gouvernants et pays qui ont finalement pu faire, sereinement, le constat de leur intérêt commun à travailler ensemble.

Dans ce contexte, il ne faudra pas sous-évaluer l'importance de la perspective sub-régionale.

La situation internationale est tellement préoccupante pour tous que nous ne pouvons pas, ni Europe ni au Maghreb, permettre que nos processus politiques soient bloqués par des contentieux locaux.

Nous avons besoin d'un Maghreb prospère et stable, qui pourrait devenir un modèle dans le monde arabo-musulman, en termes de coopération interne et avec l'Occident.

Pour des raisons historiques, les pays du Maghreb ont créé leurs propres industries, protégées par des barrières tarifaires et non tarifaires. Certaines industries sont par conséquent surdimensionnées ou n'ont aucune possibilité d'expansion. Elles sont limitées à l'espace national, mais elles sont beaucoup plus concurrentes que complémentaires vis-à-vis des marchés extérieurs. N'oublions pas que l'ensemble des économies maghrébines atteint à peine le niveau du Produit intérieur d'un pays européen moyen. Ce morcellement du marché, non seulement limite le développement économique, mais décourage certains investisseurs nationaux et étrangers.



Il faut donc œuvrer sérieusement à une intégration régionale puisque, en raison de la nature des produits et des caractéristiques du marché, vous êtes probablement, chacun d'entre vous, mieux placés que d'autres pour exporter dans les marchés limitrophes.

Vous vous souvenez peut-être qu'il y a quelques années, à l'aube de la création du marché unique, la Commission avait examiné le coût de ce que serait la « Non Europe ». Il conviendrait que vous vous interrogiez de votre côté sur le coût du « Non Maghreb ». Ce coût est certainement élevé en termes d'échanges commerciaux et d'investissements, se traduisant en une quantité importante de postes de travail qui ne sont pas créés chaque année faute d'intégration régionale.

Cette nécessité d'une coopération maghrébine est de plus en plus perçue par vos gouvernements. Je crois également qu'un nombre croissant de citoyens des pays du Maghreb en éprouvent aussi de plus en plus le besoin. Quant au cadre dans lequel cette coopération doit se réaliser, il vous appartient évidemment de le définir.

L'Union du Maghreb Arabe (UMA) constitue un cadre global et naturel pour cette coopération, dont les structures devraient néanmoins être renforcées. La déclaration d'Agadir constitue un autre cadre, moins global et essentiellement commercial. A mon avis, aucun de ces deux cadres n'exclut pas l'autre. Dans le cadre régional de l'UMA, pourraient être mises sur pied des coopérations concrètes, notamment dans le domaine des transports et de l'énergie.

Madame Loyola de Palacio, lors de sa visite récente en Algérie, a donné des orientations sur une telle coopération, que nous sommes prêts à soutenir politiquement, financièrement et techniquement, si vous et vos voisins en exprimez le souhait.

J'ai aussi remarqué les nouvelles perspectives de coopération que vous envisagez avec le Maroc. Il est clair que si ces perspectives se traduisaient dans des initiatives concrètes, nous serions aussi disposés à les accompagner.

Mesdames et Messieurs,

Dans le contexte que je viens de décrire, celui de la globalisation solidaire et d'un régionalisme renouvelé, nous devons réfléchir aux moyens de consolider ensemble les efforts que vous avez entrepris pour approfondir votre démocratie et pour en réformer les structures économiques.

Lors de ma première visite, nous avons pris deux engagements concernant nos relations bilatérales.

Le premier était d'achever, avant la fin de 2001, la négociation d'un accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne. Le second était de relancer la coopération financière. Ces deux engagements ont été tenus.

L'accord d'association a été paraphé en décembre 2001 à Bruxelles en présence du Président Bouteflika et a été signé lors du sommet Euro-Méditerranéen de Valence, en avril 2002.



Vous serez appelés bientôt, Mesdames et Messieurs les Sénateurs algériens, à examiner en détail cet accord afin de le ratifier. J'attire votre attention sur le fait que cet accord établira une coopération étendue dans tous les domaines, un partenariat euro-algérien politique, économique, social et culturel.

Je ne veux pas escamoter cependant le point le plus délicat de l'Accord, c'est-à-dire l'institution d'une zone de libre-échange. En effet, je suis conscient de ce que l'ouverture exigée par la mise en place d'une telle zone aux produits industriels européens est ressentie par une partie du monde productif et du travail en Algérie comme et je n'hésite pas à prononcer le mot une menace possible pour leur futur développement.

Je ne veux pas, comme le font certains « libre-échangistes », balayer d'un revers de main ces craintes en garantissant un avenir radieux, qui ne pourrait pas manquer d'arriver automatiquement dès lors qu'on laisse jouer à plein la concurrence.

Ceci ne fait partie ni de ma culture et ni de mes convictions.

Pour réussir dans cette voie, il faut que le monde de l'entreprise, le système financier et l'Etat accomplissent un effort conjoint, afin de mieux répondre aux besoins des investisseurs, et afin de faciliter leurs activités en réformant normes et pratiques.

Sans cela, le pays est condamné à la stagnation et ne pourra pas donner un emploi aux centaines de milliers de jeunes qui essayent de s'insérer dans le marché du travail chaque année. Ceci n'est pas une prévision, malheureusement, c'est une constatation étant donné que le taux de croissance réel de votre pays est pour le moment insuffisant pour répondre aux réels besoins de la population. Je crois que le taux de chômage actuel officiel est de 30% et celui des jeunes avoisine les 50%. Les paramètres financiers très favorables en Algérie de ces dernières années, en particulier en ce qui concerne votre balance commerciale, contrastent donc avec une réalité sociale, qui demande à être prise en charge plus vigoureusement. L'Algérie c'est un pays riche habité par une population pauvre. Cela implique le développement des entrepreneurs, et de PME ainsi que les aider pour se développer.

Faire appel à l'Etat pour résoudre seul cette situation n'est plus possible : si l'Etat doit toujours jouer un rôle de régulateur du système, il ne peut le faire efficacement et avec équité que grâce à l'existence d'un secteur privé performant et pourvoyeur d'emplois durables.

La Commission approuve donc et appuie le programme de réformes économiques lancé par le gouvernement présidé par M. BENFLIS.

Nous estimons que la libéralisation de l'économie algérienne reste l'objectif central, notamment en ce qui concerne l'investissement ou l'ouverture de certains secteurs, en particulier le secteur bancaire.

Pour que cette libéralisation produise ses effets et soit économiquement soutenable, il est primordial que ce programme de réforme soit accompagné de mesures en vue de satisfaire les besoins essentiels de la population, en particulier dans le domaine de l'eau ou du logement.



Nous voulons accompagner et aider ce processus.

L'accord d'association est en effet complémentaire au programme de réformes entrepris par l'Algérie. Il est aussi un instrument essentiel pour l'accompagnement de vos efforts et d'implication à vos côtés d'un nombre croissant de forces vives de la société.

C'est pour tout cela que cet accord, s'il représente un défi, constitue aussi une grande chance pour l'Algérie.

Il pourra stimuler tous les acteurs économiques qui commencent à prendre les décisions qui s'imposent pour devenir plus compétitifs.

L'Algérie a encore du temps devant elle pour engager toutes les réformes nécessaires.

Elle doit cependant les engager au plus vite et afficher une claire détermination.

C'est pour cela que je vous invite, Messieurs et Mesdames les Sénateurs, à ratifier rapidement l'Accord d'Association : vous lancerez ainsi un message fort aux différents acteurs privés et publics du monde économique afin que chacun d'eux prenne sans plus tarder, les décisions et les mesures appropriées, parce que l'intérêt du pays l'exige.

Je vous le répète, vous n'êtes et vous ne serez pas seuls dans cette œuvre de réforme, parce que l'Union européenne compte être à vos côtés.

La coopération financière, qui avait stagné dans les années 1990, aussi bien du côté algérien que du côté communautaire, a été relancée à partir de l'année 2000.

Il convient d'avoir désormais entre nous un dialogue global et permanent, à la fois politique et économique.

Sur le plan politique, nous devons continuer à discuter sereinement entre nous des problèmes lorsqu'ils se posent.

A cet égard, nous nous félicitons de la poursuite de l'évolution du processus démocratique algérien marqué visiblement par la tenue de différentes élections aux échéances prévues et dans des conditions satisfaisantes qui marqueront aussi, nous n'en doutons pas, les prochaines élections présidentielles en 2004.

L'Union, et en particulier la Commission, est pleinement consciente des menaces qu'un terrorisme odieux et étranger aux traditions nationales a fait peser sur la société algérienne et des séquelles que ces menaces y ont laissé.

Elle est aussi attentive à la question des droits de l'homme, qui certes constitue un élément essentiel de l'accord d'association mais aussi un facteur important pour prévenir le retour de tels événements. Le Parlement européen a d'ailleurs émis à ce propos un certain nombre d'observations et de critiques, lorsqu'il a approuvé l'accord d'association. Des progrès



EUROMED REPORT

Edition no 55

31 mars 2003

importants ont été réalisés mais ils doivent être amplifiés, notamment pour la question des disparus. Certainement, la Commission chargée de cette question fera un bon travail.

Je voudrais rendre bien clair le sens de ces propos : je ne suis pas là pour sermonner et juger. Je suis là pour souligner que nous sommes attentifs, comme vous d'ailleurs, à ces principes fondamentaux du droit des gens.

Nous soutenons par tous nos moyens tous ceux qui dans le Gouvernement, dans les partis politiques et dans la société civile algérienne opèrent pour les mettre en œuvre.

D'autres chapitres devront être approfondis dans nos travaux, comme la coopération dans la lutte contre le terrorisme ou les multiples questions qui se réfèrent à l'immigration. Nous avons là, si j'ose dire, du pain sur la planche.

Mesdames et Messieurs,

Intensification de notre coopération politique, intégration avec le marché du Nord, renouveau du dialogue culturel : telles sont les orientations pour les années à venir, pour faire en sorte que politique de voisinage, coopération sub-régionale, démocratisation et réforme économique aillent de pair et se renforcent mutuellement.

Nous prenons cet engagement parce que nous croyons fermement à cette réalité euroméditerranéenne.

Quelles que soient les difficultés de cette construction, nous ne pourrions pas l'escamoter. Elle est inscrite dans notre ADN commun.

Les instruments sont là, et c'est à nous et à vous de les utiliser maintenant à fond.

De notre part, je peux vous assurer de mon engagement personnel, de celui de la Commission, de nos fonctionnaires à Bruxelles et en poste ici.

Je sais enfin que, malgré les difficultés du moment - ou même à cause des difficultés du moment - nous pouvons et nous devons continuer à travailler ensemble et que nous pouvons donc regarder avec un certain optimisme notre avenir commun.

Merci.